



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE ORDINAIRE

Le Conseil Municipal se réunira en salle du Conseil – Mairie – 07100 BOULIEU-LES-ANNONAY

LE 30 NOVEMBRE 2022 A 20H00

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2022

- I. AUTORISATION DE SOUSCRIRE UN EMPRUNT DE 500 000 € AUPRES DE LA CAISSE DE CREDIT AGRICOLE (N° 2022-066)
- II. AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AU BUDGET 2023 (N° 2022-067)
- III. DECISION MODIFICATIVE N° 3 BUDGET PRINCIPAL 2022 (N° 2022-068)
- IV. AUTORISATION DE SIGNER LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL POUR LA PERIODE 2022-2025 (N° 2022-069)
- V. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (N° 2022-070)
- VI. AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT VACATAIRE (N° 2022-071)
- VII. AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE (N° 2022-072)

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous pouvez donner un pouvoir à un autre conseiller municipal de voter en vos lieu et place, en retournant en mairie le document ci-joint, complété et signé.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à Boulieu-Lès-Annonay, Le 25 novembre 2022

Le Maire,
Damien BAYLE

